

B O U R S E D I R E C T

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 13 939 297 €
Siège social : 374 Rue Saint-Honoré – 75001 PARIS
408 790 608 RCS Paris

-ooOoo-

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 14 MAI 2020 LISTE DES CONVENTIONS ENTRANT DANS LE CHAMP DE L'ARTICLE L. 225-86 DU CODE DE COMMERCE

- 1/ **Conventions visées à l'article L 225-86 du Code de commerce conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019**
- Solde de tout compte pour un montant de 3.253.687,38 € dans le cadre de la garantie à première demande, avec clause de retour à meilleure fortune, par Bourse Direct et E-Viel approuvée le 13 mars 2007.
Approuvé par le Conseil de surveillance du 26 novembre 2019.
Membres concernés : Mesdames Catherine Nini et Dominique Velter, Monsieur William Wostyn.
- 2/ **Conventions visées à l'article L 225-86 du Code de commerce conclues antérieurement mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice écoulé :**
- Convention de « cash-pooling » conclue avec la Société VIEL & Cie, actionnaire indirect de Bourse Direct.
Mandataires communs concernés : Madame Catherine NINI, Monsieur Christian BAILLET.
Approuvée par le Conseil d'administration en date du 17 juillet 2013.
 - Signature d'un bail de sous-location avec la Société VIEL ET COMPAGNIE-FINANCE pour les locaux situés au 374 Rue Saint-Honoré à Paris (75001). Membres concernés : Monsieur Christian Baillet et Madame Dominique Velter
Approuvé par le Conseil de surveillance en date du 26 avril 2016.
 - Garantie à première demande, avec clause de retour à meilleure fortune, par Bourse Direct et E-Viel, approuvé par le Conseil d'administration du 13 mars 2007.
Cette convention s'est poursuivie jusqu'à la conclusion du solde de tout compte approuvé par le Conseil de Surveillance du 26 novembre 2019.
Membres concernés : Mesdames Catherine Nini et Dominique Velter, Monsieur William Wostyn.